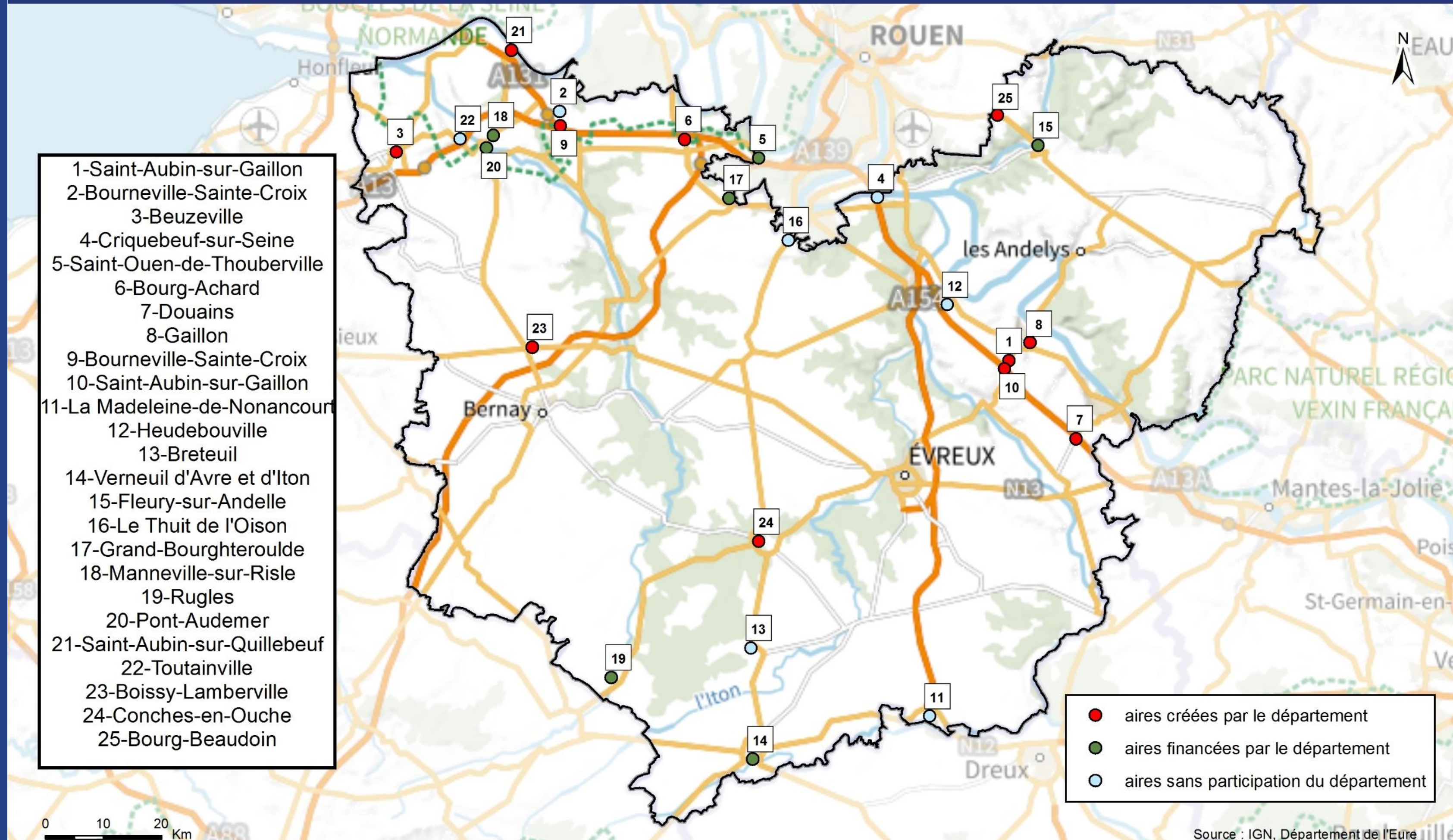


Fonds Vert et aires de covoiturage : Département de l'Eure

Vendredi 22 mars 2024

Politique départementale des aires de covoiturage de l'Eure



Aménagements réalisés

- Voirie en enrobé et stationnement avec **places filtrantes**
- Marquage, signalisation et portique
- Aménagements paysagers et gestion des eaux
- Eclairage public
- Fourreaux supplémentaires pour bornes ou vidéo-surveillance
- Bornes de recharges pour véhicules électriques
- **Emplacement stationnement vélos + consignes**
- **Ombrières**

Nouveaux aménagements / équipements



Aire de covoiturage "ancienne génération" de Bourg-Achard

Financement et réalisation des projets d'aires de covoiturage par le Département

Modes de financement possibles		Aménagement départemental	Subvention mobilité alternative	Mutualisation de parking existant
Action		Création d'un aménagement sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre départementale	Subventionnement par le CD27 d'un projet local (commune ou EPCI)	Prise en charge de la signalisation de places covoiturage sur un parking existant
Gestion	Entretien lourd	Département	Département	Commune / Privé
	Entretien courant	EPCI / Commune	EPCI / Commune	Commune / Privé
Financement		100 % Département	Max 50 % Département avec plafond de 200 000 €	100 % Département
Coût estimatif		Entre 5000 € à 6000 € H.T par place	Entre 5000 € à 6000 € H.T par place	≈500 € H.T par place

Contexte du futur schéma :

- Lois d'Orientation des Mobilités (décembre 2019)
- Prise de la compétence mobilité par les EPCI (juillet 2021)
- Délimitation des bassins de mobilité normands (mars 2022)
- Lancement des premiers contrats de mobilité dans l'Eure (septembre 2024)

 **Montée en puissance de la thématique du covoiturage**

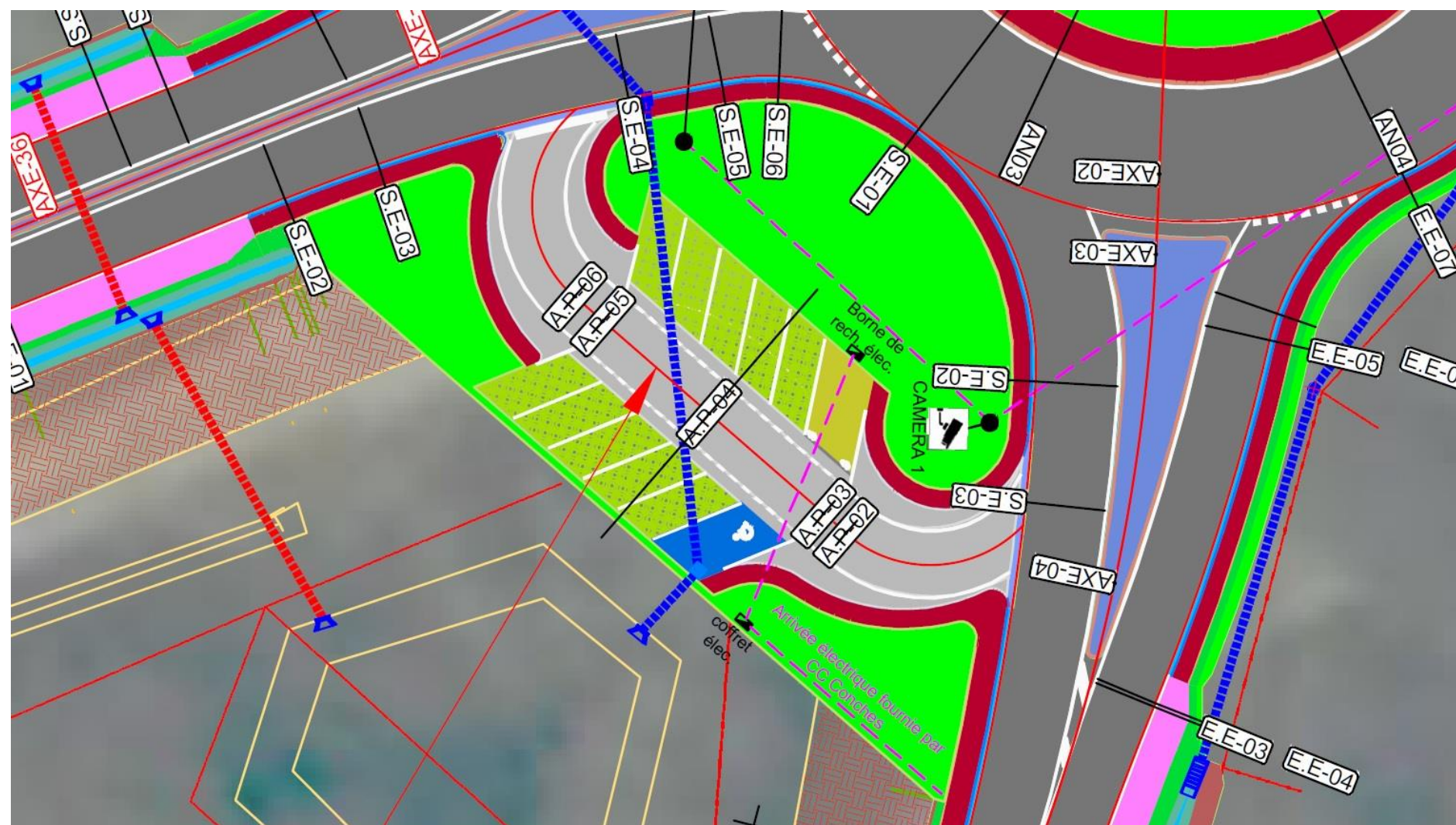
Objectifs du schéma :

- Définir un ordre de priorisation des futurs projets d'aires de covoiturage
- Actualiser le niveau de service des aires de covoiturage départementales
- Clarifier le niveau d'engagement du département par type de projet
- Planifier les futurs investissements



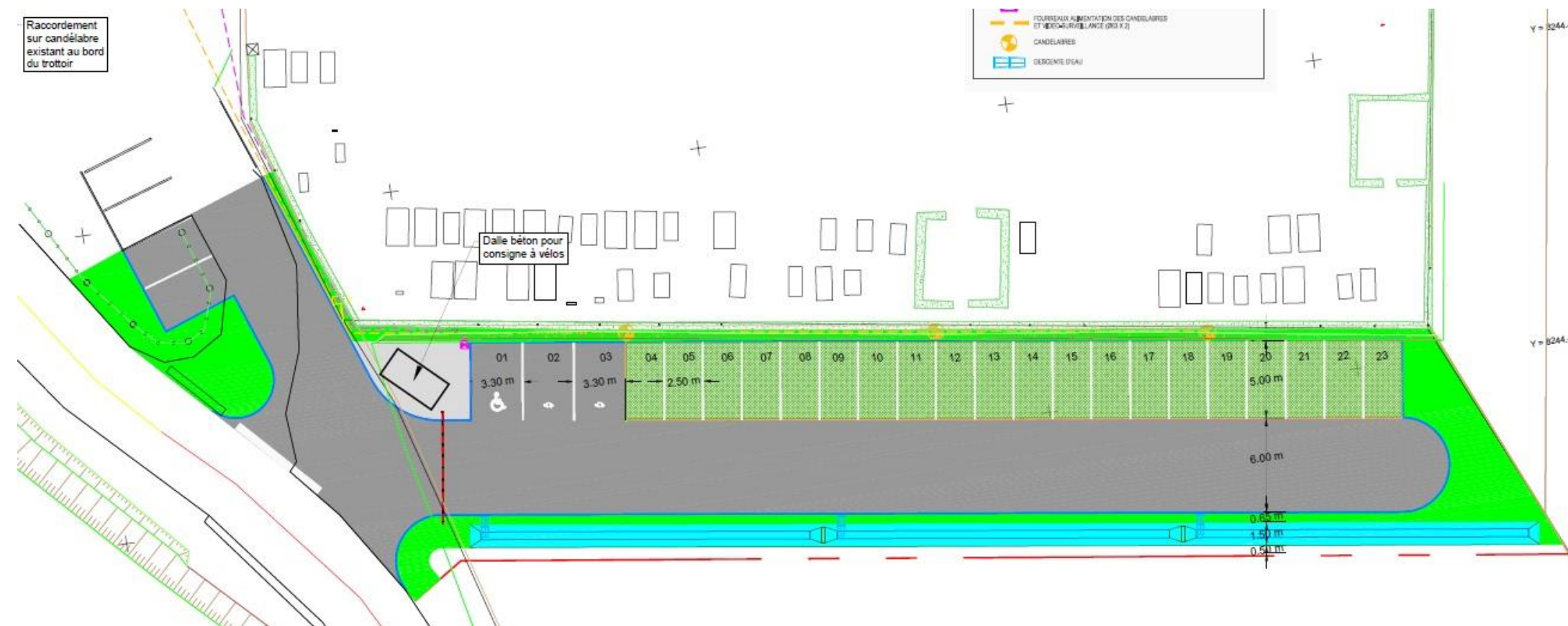
Fonds Vert

Conches-en-Ouche



Dimension : 12 places
Bornes de recharges électriques
Budget prévisionnel : 60 000 € H.T

Bourg-Beaudouin



Dimension : 23 places
Bornes de recharge électriques, ombrières, emplacement vélo
Budget prévisionnel : 140 000 € H.T

Suivi de la démarche

Dépôt des dossiers (mai – juin 2023)

- [Sur www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr)
- Renseignements généraux
- Lettre d'engagement
- Calendrier prévisionnel
- Budget prévisionnel
- Plans de l'aménagements
- Réception d'un avis favorable au bout d'un mois pour subvention à hauteur de 50% pour les deux projets

Suivi du chantier (novembre 2023 – aujourd'hui)

- Ne pas oublier les règles de publicité
- Possibilité de demander un acompte à hauteur de 30% sous réserve de fournir une attestation de commencement des travaux

Fin de chantier (mars – avril 2023)

- Fourniture des pièces justificatives au plus tard 6 mois après la fin du projet
- Certificat de fin des travaux signé par le Maire
- Bilan final du projet
- Etat des dépenses
- Factures

Avancée des travaux

